

 S'informer | Le zoom de la rédaction

Construction

Cinq bâtiments publics distingués au Salon des maires

Le 31 mai, dans le cadre du Salon des maires qui s'est tenu du 31 mai au 2 juin à Paris Porte de Versailles, le Prix national de la construction bois a récompensé, dans trois catégories, des constructions destinées à accueillir du public.

Créé en 2012 dans le but de regrouper et d'harmoniser les différents concours régionaux existants, le Prix national de la construction bois est porté par le réseau des interprofessions régionales France bois régions, et soutenu financièrement par France bois forêt et par le Codifab, en partenariat avec le CNDB.

Dans la catégorie bâtiments et aménagements divers, on trouve ex aequo la passerelle du mont Saint-Michel (50) et l'aménagement d'un espace foire et marchés à

La Souterraine (23). Concernant la passerelle, Rémi Chalmandrier, du groupement Lamichêne, déclare : *"Les scieries du groupement Lamichêne, situées dans les départements de l'Orne, Mayenne et Eure-et-Loir ont mis en commun leurs capacités de production pour réaliser avec succès ce projet. Le bois est une matière première hétérogène et le challenge pour Lamichêne a été de produire plus de 660 m³ de qualité supérieure, qui ne représentent que 10% du volume du bois scié. C'est aussi un projet qui permet à ce groupement de PME de montrer sa capacité à répondre aux besoins des collectivités locales tant sur des projets de grande envergure comme le mont Saint-Michel que sur les projets plus modestes avec le même savoir-faire et de la matière première locale"*.

Dans la catégorie bâtiments publics éducation et culture,

on trouve aussi deux projets à égalité : le lycée Nelson-Mandela de Nantes (44) et la construction d'un groupe scolaire à Hadol (88). Dans le cadre du lycée Nelson-Mandela, le plancher mixte bois/béton anticipe les contraintes sismiques : le bois pour sa légèreté et sa flexibilité, le béton pour sa masse et sa capacité à transmettre les efforts. Dans sa conception inédite, les sous-faces de ce plancher en panneaux de bois perforés constituent un absorbant acoustique mais également un fond de coffrage. L'emploi de bois de tempête (pin maritime abondant dans la région) pour l'habillage extérieur est en cohérence avec les volumes nécessaires. Le traitement et la teinte foncée du bois absorbent son vieillissement. L'habillage intérieur en chêne offre une résolution très précise de la contrainte acoustique. Quant au groupe scolaire, l'entreprise Mathis, qui ambitionne de privilégier de plus en plus les ressources locales de bois pour la réalisation de ses constructions, a répondu à la demande de

la commune de Hadol, dans les Vosges. La particularité du projet repose sur l'emploi de bois massif en qualité de matière première, intégralement fourni par la commune. Mathis est allé choisir le bois sur place (du sapin et du douglas) puis l'a rapatrié dans ses ateliers pour son séchage, puis collage et usinage. *"Nous tenions à ce que le bois soit issu du ban communal"*, souligne le maire de Hadol : *"Plus de 2.300 m³ de bois sur pied furent abattus pour une mise en œuvre de 393 m³ de sapin, 333 m³ de douglas et 33 m³ de hêtre par des entreprises locales. Le groupe scolaire est équipé d'une chaufferie bois alimentée par des plaquettes issues de la forêt communale."* Enfin, dans la catégorie équipements publics et bâtiments tertiaires, a été récompensée une maison de santé située à Vézelay (89). Ce programme a été fractionné en quatre édifices "dessinés" par la répétition d'une même travée de charpente en douglas qui varie en hauteur suivant un principe de croissance modulaire.

Le chiffre

20

C'est le nombre total de lauréats (toutes catégories confondues), distingués à l'occasion du prix de la construction bois 2015, sur un total de 814 réalisations en compétition cette année.